

Journal Municipal d'Information • N°196 • Mars - Avril 2016 • www.beaucamps-ligny.fr

L'Editorial

Actualités...

Le Fil Associatif

A Voir / A Venir

Chers Habitants de Beaucamp Ligny,

Vous le savez, par le NET on accède à tout... et à n'importe quoi...

N'importe qui peut donner son avis sur tout...

Nous mettons en garde nos enfants sur les dangers à lire des infos virtuelles « partielles et partiales » qui arrivent comme par magie... (vous n'aviez pourtant pas communiqué votre e-mail !).

Eh oui, cela peut s'apparenter à une intrusion, ... le pire serait de s'y habituer en perdant l'esprit critique !

Interrogée par quelques Beaucampois perplexes à la lecture d'un édito incisif, il me faut vous éclairer, en réponse au rédacteur qui, en dépit de son absence, a répandu dans certains de vos foyers ses conclusions sur le dernier Conseil Municipal.

Si je me réjouis de la bonne santé

financière de notre Commune, cela ne se fait pas sans mal ! La baisse des dotations de l'État est une réalité et impactera notre village à hauteur de 24 019 € en 2016 ... ce qui oblige à une nécessaire rigueur pour que tout un chacun puisse continuer de penser "qu'il fait bon vivre dans notre village"...

L'exercice 2015 a dégagé un excédent de fonctionnement (ce qui est rassurant !) qui permettra de compenser le déficit en investissement afin de réaliser les projets et notamment la mise aux normes de la bibliothèque et de la salle des associations (accessibilité, isolation, chaudière) pour un coût de 93 000 € ... Dans « nos caisses » point trop d'argent donc puisque nous devons quand même recourir à l'emprunt !!! (cf. article de Guy Béharel).

Ainsi donc, je remercie l'association "Lire à Beaucamp-Ligny"

qui participe sur son budget propre à l'informatisation de la bibliothèque : un bel effort de solidarité !

Je remercie également chaleureusement le Président du Club Renaissance et la Présidente de l'APE, à qui, bien en amont du Conseil, j'ai expliqué que cette année, décision commune avait été prise de ne pas leur attribuer de subvention, eu égard à leur florissante santé financière.

Je tiens à les féliciter pour ces excellents résultats ! Tous deux le savent bien, une association n'a pas vocation à thésauriser. La loi nous le rappelle.

Léon Dutoit, ancien adjoint, connaît bien le sujet !

Pour les écoliers du Tulipier, il a été rappelé l'important effort municipal pour la prise en charge totale de la piscine, la mise à disposition gracieuse de la salle des fêtes plusieurs fois par an et la gratuité reconduite des NAP pour cette année. Gaëlle Lemaire a exprimé un souhait légitime : que les actions de l'APE trouvent place dans notre bulletin municipal et sur notre site : je n'attendais que cela !

L'octroi ou non d'une subvention ne remet ABSOLUMENT PAS en question la reconnaissance due à nos associations. Je les estime TOUTES et leur rappelle haut et fort, qu'en cas de nécessité, je ne les laisserai jamais tomber !

Bonne lecture !

Catherine Lefebvre
Votre maire



Un dimanche de Pâques à Beaucamp-Ligny!

BUDGET 2016

Jeudi 31 mars, jour important pour le Conseil Municipal, nous avons voté le budget communal 2016 à l'Unanimité.

Le vote a pu paraître rapide pour les spectateurs de cette séance, mais il faut dire que ce budget a été bien préparé par les conseillers municipaux lors des 2 réunions de travail qui se sont terminées tardivement. Chaque poste a été détaillé et dis-

cuté pour trouver le bon montant alloué :

- Au niveau du budget de fonctionnement particulièrement pour toutes les subventions.
- Au niveau du budget d'investissement qui, cette année, est ambitieux.

On peut citer pour les postes les plus importants :

- La mise aux normes obligatoire de la bibliothèque : 93000 €
- La réfection des entrées, qui en

ont bien besoin, de la salle des aînés et du vestiaire sportif.

Nous avons dû, pour équilibrer le budget, prévoir un emprunt de 29600 €, ce qui est normal pour des investissements à long terme. Nous avons aussi décidé de ne pas augmenter les taux d'imposition communaux.

Je me tiens à votre disposition samedi matin en mairie pour répondre à vos questions sur le budget.

Guy Beharel,
Adjoint aux finances

FAITS D'HIVER



Des travaux d'élagage d'arbres et d'arbustes sont régulièrement programmés en période d'hiver.

Cette fois, ce fut le tour des deux sapins situés à l'entrée de l'église ; ils devenaient trop volumineux et une remise en forme a été nécessaire. Un peu plus tôt en semaine, un peuplier d'Italie de l'ex terrain de

de cette taille ; la tempête du lundi 8 février l'a déraciné et il s'est couché sur son voisin.

Par chance, ce jour-là, le chemin piétonnier était peu fréquenté et nous étions en période de vacances scolaires.

Les employés municipaux ont sécurisé la zone avec des barrières et mardi matin, tout danger était écarté.

E Rose

6 POMMIERS ...À SE PARTAGER !



L'apport de terre

Les avez-vous vus ?

Au départ, nous avons une zone de 50 m à aménager rue de la Gare, en bordure d'une pâture. L'idée était d'en faire profiter tous les Beaucam-pois...alors pourquoi pas des arbres fruitiers, avec cueillette autorisée ? Ce fut le choix de notre commission fleurissement.

Le premier travail a été de remblayer le fossé, avec l'apport d'une bonne quantité de terre végétale.

Variété	Période de récolte	Caractéristique	Utilisation
Jacques Lebel	Fin Août à fin Sept.	Acide avant maturité	A cuire:tarte, compote
Reinette étoilée	2è quinzaine de Sept.	Equilibre sucre-acidité	Pollinisation
Reinette de France	2è quinzaine d'Oct.	Très sucrée et goûteuse	Tous usages
Tardive de Bouvignies	2è quinzaine de Sept.	Sucrée, aromatisée	A cuire et à couteau
Reinette des Capucins	Début Octobre	Très goûteuse, parfumée	A cuire et à couteau
Double bon pommier rouge	Fin Septembre	Chair sucrée et acidulée	Jus, tarte, à couteau



Plantation terminée



Etiquetage des variétés

Merci à tous les acteurs qui ont permis cette réalisation:

Michel Lefebvre, qui nous a aimablement rendu

service en assurant leur livraison,

Nos trois employés municipaux, qui ont retiré la haie existante et assuré

les plantations.

Pour votre information, nous avons effectué cette commande par le programme régional Plantons

le décor, accessible également aux particuliers.

N'hésitez pas à consulter leur site ! Leurs conseils nous ont été précieux.

V. Tourbier



Deux collégiens, Léna (jouée par Eva) et Tom (joué par Victor), se tournent autour. Leur relation, pas si facile, tourne en bal un peu étrange dans les locaux du collège... D'une vingtaine de minutes, ce film, écrit et réalisé par la jeune beaucampoise Emma LOPES, traite de sujets en lien direct avec les préoccupations des ados.



L'équipe de AIM'MA vous attend nombreux à la projection de son premier film en présence de Mme LEFEBVRE, Maire de notre Commune.

Ces cinéastes en herbe se feront un plaisir de répondre à toutes vos questions.

 *L'orchestre d'harmonie de Radinghem
la classe d'orchestre de l'école de musique des Weppes
sous la direction d'Alain LEFEBVRE
Et Les choristes des Weppes
animés par Marie Claude DELANNOY et Jean-Paul GEORGE* 

vous emmènent en Australie

*Le samedi 21 Mai à 19h30
en l'église de Radinghem en Weppes*

*Le mardi 21 Juin à 19h30
en l'église de Fromelles*

*Le samedi 24 Septembre à 18h
en l'église de Beaucamps-Ligny*

*Nous vous y attendons nombreux
Entrée gratuite* *Le président de l'Ensemble musical des Weppes : Étienne BAJEUX
Le vice-président en charge de l'école de musique : JF CLIQUENNOIS*

ECONOMIE D'ÉNERGIE : QUELS ÉQUIPEMENTS DONNENT DROIT À CRÉDIT D'IMPÔT ?

L'article 106 de la loi de finances pour 2016 prolonge le crédit d'impôt pour la transition énergétique jusqu'au 31 décembre 2016, mais renforce les exigences techniques des équipements éligibles.

Vous pouvez bénéficier d'un crédit d'impôt si vous effectuez dans votre habitation principale des travaux d'amélioration énergétique. Le CITE, crédit d'impôt pour la transition énergétique, permet de bénéficier d'un taux unique de réduction d'impôt de 30%, sans condition de ressources et sans obligation de réaliser un bouquet de travaux.

L'avantage fiscal est de 30% des dépenses engagées, plafonnées à 8 000 euros (16 000 pour un couple, plus 400 euros par personne à charge) sur une période de 5 ans. Une seule condition : les particuliers doivent faire appel à des professionnels qualifiés RGE afin de bénéficier du Crédit d'Impôt pour la Transition Énergétique.

Quelques bémols : si le CITE permet la réalisation de travaux visant à rendre l'habitat plus économe énergétiquement, sa modification en 2015 le réoriente uniquement sur les rénovations lourdes. Les installations photovoltaïques, la biomasse et les équipements de récupération et de traitement des eaux de pluies ne bénéficient plus de cette réduction d'impôt. Enfin, si les propriétaires bailleurs veulent bénéficier du crédit d'impôt vert pour les travaux effectués dans un logement mis en location au titre des dépenses, ils ne pourront pas les déduire de leurs revenus fonciers.

Source: economie.gouv.fr

VOUS ENVISAGEZ DES TRAVAUX ? PENSEZ AUSSI AUX ÉCONOMIES D'ÉNERGIE

POUR TOUTE CONSTRUCTION NEUVE, la Réglementation Thermique 2012 est entrée dans les faits (RT 2012 ou BBC pour les permis plus anciens)

POUR UNE RÉNOVATION NÉCESSITANT un permis de construire, la réglementation 2012 s'applique à l'extension.

POUR DES TRAVAUX PLUS SIMPLES VISANT à économiser l'énergie (isolation de toitures ou des murs, remplacement des portes et des fenêtres, changement de chaudière pour des matériels plus performants : chaudières à condensation, pompes à chaleurs, chauffage bois) un certain nombre d'aides existent :

- Crédit d'impôts de 30 % de la valeur du matériel (hors pose) si travaux sont réalisés par une entreprise qualifiée RGE (reconnu garant de l'environnement)s'agissant d'un crédit d'impôts et non pas d'une réduction d'impôts, ce crédit est payé même si vous êtes non imposable
- Certificats d'économie d'énergie : il s'agit de primes «offertes» par les fournisseurs d'énergie suivant la nature des travaux. (Engie, EDF, Total, Auchan, leclerc...et d'autres)
- Dispositif Nord Énergie Solidarité mis en place par le Département (CG 59) pour permettre aux propriétaires occupants ou locataires du parc privé disposant de peu de ressources (seuil < à 1.5 RSA) de pouvoir néanmoins engager des travaux simples visant à faire baisser les factures de chauffage (pose de thermostats, pose de laine de verre en combles, etc.)

Un seul numéro pour avoir tous les renseignements précis et à jour : ADIL (agence départementale d'information sur le logement : 03 59 611 200).

J.F. Cliquennois

Vivant, Art et Maths: LES FRACTALES

Du 14 mars au 20 mars, c'était la semaine des maths et une conférence était organisée au lycée Sainte-Marie sur le thème des fractales. Cette manifestation réunissait des élèves de terminale scientifique, de classe préparatoires aux grandes écoles, leurs professeurs et était animée par Catérina Calgaro enseignante-chercheuse en mathématiques appliquées à l'université Lille 1 et membre de l'équipe Rapsodi d'Inria Lille.

Curieuse de nature, j'ai assisté à cette soirée et vous emmène donc, en toute simplicité, dans un voya-

ge qui fait perdre la tête autour de formes étranges, époustouflantes et dans lesquelles on peut plonger à l'infini.

Dans cette conférence, on a parlé de définitions, de propriétés, d'outils mathématiques, de mathématiciens, mais franchement, ce qui séduisait l'œil, ce sont bel et bien les représentations des objets fractals ! Car oui c'est beau ! D'autant plus que les applications qui en découlent, sont loin d'être éloignées de nos problématiques humaines : le vivant en est farci autant dans ses formes que dans

certaines organisations.

Les fractales, c'est quoi ?

Benoît Mandelbrot (mathématicien franco-américain) introduit la notion de fractale ou d'objet fractal en 1973. L'étymologie nous renseigne déjà un peu sur la nature des objets en question. Fractale est issu du mot «fractus», qui comme le mot «fracture» indique quelque chose de brisé, d'irrégulier. Et les objets fractals sont d'une irrégularité si forte que quel que soit le zoom qu'on peut faire, l'irrégularité est toujours présente : pas moyen d'arriver au bout. On parle **d'invariance d'échelle**.

En plus, dans la plupart des cas, en se concentrant sur une petite partie précise de l'objet, on perçoit encore l'image du tout : c'est la **notion d'auto-similarité**.

Et puis, on en trouve dans la nature :

- le vivant : le chou romanesco, la feuille de fougère, les poumons, l'organisation de bactéries liées entre elles, les structures de certains coquillages
- et le non vivant : les côtes maritimes, les flocons de neige, les nuages, les turbulences...

Les applications

Plusieurs applications nous ont été présentées comme la possibilité :

- de décrire, et modéliser les détails des côtes de la Grande-Bretagne,
- de modéliser la structure des poumons grâce à une description fractale,
- de concevoir des murs anti-bruits dotés d'une structure géométrie de type fractale, irrég-



- gulière et de répétitivité bien pensée ce qui optimise l'absorption sonore,
- d'optimiser l'efficacité d'un catalyseur

Photo : Structure fractale (auto-similarité) du chou romanesco

Les constructions fractales : exemples

Pour construire des fractales géométriques ou numériques, on utilise des fonctions mathématiques relativement simples (curieusement) et on va les enchaîner de manière infinie. Cette façon de procéder s'appelle la récursivité. Alors, parler des fractales sans évoquer **les ensembles de Julia et de Mandelbrot** ce serait passer à côté de l'essentiel.

Pour celles et ceux qui aimeraient dépoussiérer quelques souvenirs de terminale, il s'agit des ensembles dans le plan des complexes issus des suites mathématiques récursives du type $z_{n+1} = z_n^2 + c$ avec c une constante.

Passons sur les détails des différentes étapes qui ont été présentées lors de la conférence, mais la représentation graphique de ces transformations cumulées, selon les valeurs de c , est époustouflante.

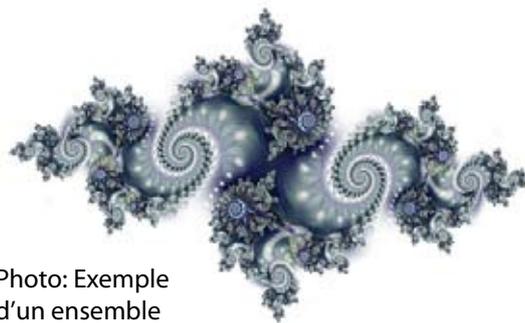


Photo: Exemple d'un ensemble de Julia

Bon voilà, un petit aperçu du monde des fractales pour permettre à ceux qui ne connaissaient pas de se rendre compte de l'intérêt et de la beauté de certains aspects des mathématiques.

Article plus détaillé sur le blog « Le Monde et Nous » <http://lemondeetnous.cafe-sciences.org>

P. Baugé



MISE EN SÉCURITÉ des chemins piétonniers

Non, Beaucamps-Ligny n'a pas été victime d'une nouvelle catastrophe due au dérèglement climatique ou d'une décision furieuse de son conseil municipal.

En cette première semaine de vacances de printemps, les peupliers d'Italie de l'ancien terrain de foot ont été coupés par un bûcheron du village sur une décision unanime

du conseil municipal. En effet, les peupliers ont une durée de vie comprise entre 20 et 40 ans et les nôtres présentaient des signes de fatigue qui les rendaient dangereux vis-à-vis des nombreux jeunes se rendant quotidiennement à l'institution Sainte Marie.

Une vingtaine de leurs congénères avaient déjà été abattus en 2014

pour les mêmes raisons. A l'époque, une machine avait procédé à un véritable ballet pour les réduire en copeaux. A cette méthode, le conseil a décidé de confier le travail à Monsieur Caby, lequel utilise des méthodes plus traditionnelles et se rémunère uniquement sur la vente du bois coupé. Le coût de ce travail est ainsi nul pour la municipalité. Naturellement, place nette sera réalisée pour rendre le chemin piétonnier praticable.

F. Flavigny



SORTIR AVEC Beaucamps-Ligny

Ce dimanche 13 mars 2016, les Beaucampois avaient rendez-vous avec l'histoire... 40 habitants de notre commune ont en effet saisi l'opportunité de cette sortie municipale pour se rendre en bus à Arras et contempler quelques 100 chefs d'œuvres de Versailles. Ce deuxième opus s'inscrit dans la continuité de ce que nous avons déjà pu voir en 2013, avec la présentation des carrosses royaux. Les pièces sont cette fois plus modestes, tableaux, mobiliers, vaiselles, sculptures, armes... quoiqu'une fontaine, de près de 4m de haut, a complètement été démontée et reconstituée ! La scénographie est résolument moderne, on navigue dans les espaces du musée chaque fois surpris par la magie des décors qui sur-lignent les œuvres. Alors qu'une belle journée de printemps s'installait, les Beaucampois et de nombreux membres du Club Renaissance étaient ravis de cette sortie.

Yves Bogaert



Autrefois Beaucamps

*Le village s'est transformé, les paysages ont changé
Au fil du temps et des années... C'est l'amour seul qui est resté
Depuis toujours, venu d'ailleurs Il fait souvent battre nos cœurs
Tandis qu'à l'ombre du clocher, Tous ceux qui nous ont précédés
Veillent sur toutes nos heures, Nous avons connu leurs demeures.
Ils avaient beaucoup travaillé : Chez nous, ils ont souffert, espéré, aimé.*

*En ce temps-là à profusion, il y avait des processions.
Les Rogations, l'adoration et les bénédictions
Des cierges et de l'encens nous aimions les senteurs. Nés dans ce climat de ferveur
Nous les enfants, nous grandissions insouciantes dans nos maisons.*

*En ce temps-là il y avait, des bouchers et des cordonniers
Fernand chantant le grégorien, Angèle qui vendait du bon pain
La chaisière et Marie Henneron, ces bocaux remplis de bonbons
Honorine au téléphone, la petite sœur dans son école
Le forgeron, les couturières et bien d'autres encore*

*Mais que sont devenus nos bons chevaux d'antan ?
Harnachés et fringants, ils étaient dans nos champs.
La charrue était lourde et le soc si luisant
Et souvent sur la plaine, âpre soufflait le vent*

*Terre de mes ancêtres que j'ai cru oublier
Tu demeurais tapie au fond de ma pensée
Vois je suis revenue, heureuse de fouler
Les sentiers retrouvés de mes jeunes années
Et contempler ton ciel fidèle en ses reflets.
Sous le soleil brûlant j'ai connu tes étés
Accablés de chaleur, il fallait travailler
Le ciel était d'azur et comme illuminé
Parfois noirci d'orage et traversé d'éclairs
Ciel de guerre chargé de convois meurtriers
Ciel de libération si longtemps espérée
Et quand dans l'allégresse d'une paix retrouvée
Partout les cloches, s'étaient mises à sonner*

*Terre bénie, enrichie par le travail
Ressuscitée après tant de batailles
Ayant porté le poids de profondes détresses
Mais terre toujours remplie d'espoir et de Tendresse*

En hommage aux anciens (mai 2006)

Une beaucampoise ... (qui se reconnaîtra !)

TRANCHE DE VIE

BIENVENUE À :
Félix LECLERCQ,
né le 20 février 2016
(rue de la gare)

**A NOS CONCITOYENS
REGRETTÉS:**
**Monsieur THIEFFRY
Jean-Olivier Claude,**
décédé le 3 mars 2016

**Monsieur ROELENS
Richard Auguste,**
décédé le 10 mars 2016

**Monsieur
KOZLOWSKI Robert,**
décédé le 27 mars 2016



Portes ouvertes des ateliers d'artistes 30 septembre, 1^{er} et 2 octobre 2016

OUVERTURE DES INSCRIPTIONS

Les vendredi 30 septembre, samedi 1er et dimanche 2 octobre 2016, les Départements du Nord, du Pas-de-Calais et la Province de Flandre occidentale s'associent à nouveau pour les « **Portes ouvertes des ateliers d'artistes** ».

Cette manifestation, véritable « Fête des Arts Plastiques », se veut être un moment convivial, fort de rencontres, de partages et d'échanges avec le grand public.

Qui peut s'inscrire ?

Les Portes ouvertes des ateliers d'artistes s'adressent aux **artistes amateurs, professionnels** ou confirmés, écoles d'art, associations de plasticiens ou galeries associatives qui exercent une activité dans le domaine des **arts plastiques ou des arts visuels** et qui possèdent un atelier individuel, collectif ou, à défaut, qui peuvent recréer l'ambiance d'un atelier dans un autre lieu (local privé, associatif, pièce du domicile).

Les **différentes disciplines** concernées sont la peinture, la sculpture, la photographie, la vidéo, l'installation, la performance, le multimédia, le graphisme, le dessin, la calligraphie, la gravure, la bande dessinée...

2015 en quelques chiffres...

- Plus de 3000 artistes ont ouvert leur porte en France et en Belgique
- 1000 artistes dans le département du Nord
- 40 000 visites dans le département du Nord

Comment s'inscrire ?

Pour pouvoir participer aux Portes ouvertes des ateliers d'artistes, les artistes peuvent s'inscrire directement en ligne ou télécharger le dossier d'inscription sur le site <http://lenord.fr/paaa>

⇒ **du 13 avril au 15 mai 2016**

Informations

Direction de la Culture - Service du Développement Culturel
Tél. : 03.59.73.81.77 - Mail : paaa@lenord.fr





Lutte contre les ruissellements d'origine agricole : des solutions adaptées existent !

Depuis la création d'aménagements sur le site des 17 champs, à Saint-Jans-Cappel, en 2009, l'Union Syndicale d'Aménagement Hydraulique du Nord met en place des actions de lutte contre les ruissellements et l'érosion des sols en zone agricole.

Pourquoi lutter contre les ruissellements ?

La Flandre est caractérisée par la présence de sols argileux, particulièrement peu perméables et très sensibles à l'érosion par l'eau (appelés sols "battants").

Après les premières pluies, ces sols se gorgent rapidement d'eau qui ruisselle directement vers le cours d'eau en créant parfois des coulées boueuses destructrices pour les cultures, les biens, voir les personnes. D'autre part, l'apport simultané de ces ruissellements, couplé aux apports urbains, entraîne la montée rapide des cours d'eau qui débordent en fond de vallée.

En plus des dommages engendrés sur les biens et les personnes, et du transfert d'éléments polluants, les ruissellements d'origine agricole entraînent dans leur sillage une quantité importante de terre et de particules diverses. Cela vient progressivement colmater les cours d'eau et les zones d'expansion des crues. La lutte contre les ruissellements d'origine agricole permet de retenir ces éléments le plus en amont possible afin de limiter les opérations d'entretien (dévasement).

Quelles solutions ?

Plusieurs dispositifs techniques permettent de résoudre les problèmes de ruissellement et d'érosion des sols. Ceux-ci peuvent être traités par la mise en place de techniques vivantes (haies, fascines vivantes, ...), de techniques mortes (fascines mortes, boudins de coco, ...) ou via la mise en place de dispositifs hydrauliques transversaux (noues, mares, ...). Les pratiques de travail du sol constituent également un levier d'actions déterminant pour mener à bien les projets de lutte contre les ruissellements en zone agricole.



Boudins de coco © USAN



L'ensemble de ces solutions est étudié et adapté au contexte, en fonction des besoins du propriétaire et de l'exploitant des parcelles à aménager. La Chambre d'Agriculture de région Nord-Pas-de-Calais et le Conseil Départemental du Nord interviennent également dans l'accompagnement technique.

Des coûts d'implantation et d'entretien intégralement pris en charge par le maître d'ouvrage !

La visite de terrain organisée le 30 novembre 2015 a permis de présenter des aménagements, type boudins de coco, mis en place sur la commune d'Eecke en septembre 2014.

Ces aménagements ont été une découverte pour les délégués et agriculteurs présents, agréablement surpris de la simplicité du dispositif et du coût peu élevé de cette installation (boudin de coco ± 20 €/mètre linéaire), intégralement pris en charge par le maître d'ouvrage (avec l'aide financière de l'Agence de l'Eau Artois-Picardie). Sur le plan foncier, les acteurs de cette demi-journée de sensibilisation ont été étonnés du peu d'espace occupé par ces techniques.

L'USAN lance un appel aux volontaires sur toutes les communes de son territoire de compétence pour mettre en œuvre ce dispositif, qui ferait gagner un temps considérable en cas d'inondation.

Si vous souhaitez plus de renseignements, vous pouvez contacter Monsieur Amaury GEORGE au 03 20 50 24 74 ou par mail : ageorge@usan.fr



Journée de sensibilisation à la lutte contre les ruissellements en zone agricole
Eecke - 30/11/2015 © USAN



Opération Savoir nager 2016



Cette opération, organisée par le club Weppes Natation, avec l'aide de la direction départementale de la cohésion sociale du Nord et la fédération française de natation, offre aux habitants des communes des Weppes l'apprentissage gratuit (coût d'assurance de 15 €) de la natation en 15 séances réparties du lundi au vendredi pendant 3 semaines.

Le stage aura lieu à la piscine des Weppes du 6 au 26 juillet 2016, il est prioritairement destiné aux enfants de milieu défavorisé.

Pour les préinscriptions, merci de prendre contact avec Philippe ADRIANSEN, Président du club, au 03 21 66 20 38, ou par mail : weppesnatation@free.fr

Attention, les inscriptions ne peuvent pas être réalisées à l'accueil de la piscine

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU CLUB RENAISSANCE

Jeudi 17 mars, le club Renaissance organisait son assemblée générale au foyer club.

Comme chaque année, les mandats des membres sortants étaient à renouveler ; une nouvelle candidature a été enregistrée : Mme MEURILLON Christiane. 57 votants dont 55 se sont exprimés.

Le nouveau conseil d'administration se compose de :
Léon DUTOIT : Président
Andréa PUSCH : Vice-Présidente d'honneur
Colette HUGEUX : Vice-Présidente

Jacques ANNICOTTE : Trésorier

Marie Christine DESCAMPS : Trésorière adjointe

Michel VILLEZ : Secrétaire

Gabriel TITECA : Secrétaire Adjoint

Les membres : Danièle FONTAINE, Madeleine SMAGUE, Christiane MEURILLON, Maurice BLONDEL.

Après la lecture du rapport financier de l'année 2015, le Président a invité les adhérents à boire le verre de l'amitié.

ER



ZEN ATTITUDE : C'est parti !

Mardi 5 Avril , nous avons démarré la «Zen attitude» . Cette séance-test nous a permis de faire la connaissance de Raymond, notre «maître-zen», et de nous essayer à la pratique de son enseignement. Après quelques échauffements, tout en douceur et en souplesse, nous avons évolué en musique, en travaillant notre souffle et notre sens de l'orientation !

Attention: Le mot «Sénior» a pu dissuader certains d'entre vous de venir nous rejoindre ! Sachez que l'activité proposée concerne



plus généralement les personnes à partir de 50 ans, et pas nécessairement avec des cheveux blancs !...

N'hésitez donc pas à venir participer à une séance-test, vous y gagnerez en détente et en bien-être! **VT**

CHASSE aux œufs

En ce dimanche 20 mars, le comité des fêtes avait décidé de devancer les cloches de Pâques en orga-

nisant sa première chasse aux œufs. Une cinquantaine d'enfants accompagnés de nombreux parents ont répondu présents pour participer à cette chasse dans la bonne humeur : les plus petits arpentant le parc de jeux tandis que les plus grands cherchaient aux abords de l'institution Sainte Marie.

De l'avis de tous, ce fut une très belle matinée ensoleillée par le sourire des enfants ... qui attendent déjà la prochaine édition ! **FF**



ASSEMBLÉE GÉNÉRALE : ASSOCIATION DES LOISIRS EDUCATIFS DE BEAUCAMPS-LIGNY

L'association des loisirs éducatifs de Beau-camps-Ligny a tenu son assemblée générale le samedi 19 mars, à laquelle tous les adhérents étaient conviés à la salle du foyer rural.



Ce fut l'occasion de faire le bilan d'activité, suivi du bilan comptable de la première année d'exercice d'un nouveau bureau, présidé par Joëlle Morchipont. Plus qu'un succès d'estime, mesuré par une très forte augmentation du nombre d'enfants inscrits aux différents centres, l'association a été plébis-

citée par les jeunes beaucampois-es et beaucampois, ainsi que par leurs amis des villages alentours. Un succès porté par la qualité des activités et animations proposées par les directrices Marie Baron et Justine Norberciak mais aussi par une offre de services étendue désormais aux petites vacances

scolaires. Joëlle Morchipont rappela également son engagement d'assurer la sécurité des enfants en veillant à un fort taux d'encadrement.

Cette nouvelle équipe ne manque pas d'idées et nous lui souhaitons de poursuivre son chemin avec bonheur !

FF

UN NOUVEAU DISPOSITIF POUR L'EMPLOI: "PROCH'EMPLOI"

A l'origine de ce dispositif mis en place par La Région depuis le début de l'année, un constat : des offres d'emploi ne sont pas pourvues alors que les demandeurs ont du mal à trouver un emploi dans des secteurs qui pourtant recrutent...

La Région est aussi compétente en matière de Formation !

Vous pouvez contacter "Proch'Emploi" en composant le **numéro vert 0 800 02 60 80** (gratuit).

Lors de cet entretien téléphonique, un point complet sera fait sur votre situation et dans un délai très court vous serez recontacté pour un rendez-vous au cours duquel des propositions de solutions adaptées vous seront proposées.

Cette plateforme téléphonique de Proch'emploi est dédiée également aux employeurs ayant du mal à recruter !

CL

L'ASSOCIATION Tracteur en Weppes

Ce weekend du 9 et 10 avril a eu lieu la dix-neuvième édition de la fête organisée par l'association Tracteur en Weppes. Cet événement est devenu, au fil des années, une incontournable fête de printemps pour tous les amateurs de machines agricoles anciennes.

Lors de l'inauguration de cette nouvelle édition, un hommage particulier a été rendu à René Dusautois qui nous a quittés en fin d'année dernière. Il y a 19 ans, il avait par son dynamisme et sa passion pour le monde rural, créé l'association Tracteur en Weppes, devenue, en quelques années, un rendez-vous familial incontournable dans les Weppes.

Cette année, le thème de l'événement était: «les tracteurs américains». Ils ont été importés par le plan « Marshall » après la seconde guerre mondiale afin de subvenir aux besoins de l'agriculture française, fortement pénalisée par la raréfaction de la main d'œuvre et des chevaux.



Un soleil magnifique a contribué à la réussite de cette édition 2016 qui a connu l'une de ses plus belles affluences. Nul doute que pour son 20ème anniversaire, l'association nous réservera encore plus de surprises.

Kilien Beharel



A BEUCAMPS-LIGNY

30 avril , Samedi	Projection du court-métrage d'Emma Lopes, salle des Fêtes Atelier créatif à la bibliothèque pour les 5-11 ans (de 14h45 à 16h30) 2 € pour les adhérents - 5 € pour les autres (places limitées)
18 juin , Samedi	Braderie de 9h à 16h, rue de l'église
25 juin , Samedi	Exposition photos au foyer rural: NAP des élèves du Tulipier Kermesse de l'école du Tulipier Kermesse de l'école Sainte Marie
13 juillet , Mercredi	Retour de Gugusse accompagné par le comité des fêtes Frites/saucisses à la salle de fêtes

DANS LES WEPPEES

27 avril , Samedi	Circuit des blockhaus d'Illies (Covoiturage) Sur inscription: 03 20 50 63 85 - places limités
30 avril , Samedi	Circuit des blockhaus d'Ennetières-en-Weppes. Tarif 3€/personne - Inscription conseillée - 03 20 50 63 85 - paysdewepes@gmail.com. Randonnées gratuites pour les adhérents et les - de 16 ans.
21 mai , Samedi à 20h	Spectacle d'eau "aquatique Show" à la salle polyvalente de Wavrin Réservation: http://harmonie-de-wavrin.weebty.com



Journal municipal de Beaucamps-Ligny

Directrice de la publication: Catherine LEFEBVRE -

Rédaction: Comité de rédaction (ER, IB, CL, FF)

Le P'tit Journal de Beaucamps-Ligny N°196

Diffusion gratuite - IPNS -

Conception: Liudmyla DOLIA / Fabrice FLAVIGNY

Ayez le bon réflexe : consultez l'affichage municipal et notre site www.beaucamps-ligny.fr



Mairie: 2 rue de Fournes,
59134 Beaucamps-Ligny

Horaires: Lundi - Mercredi -
Vendredi - Samedi
de 9h à 12h

Tél: 03.20.50.34.60

Fax: 03.20.50.64.53

Mail: mairie.beaucamps.ligny@wanadoo.fr